

Les instances fédérales

Propositions	Thème	Sous-thème	Avis de l'atelier
Avoir plus de transparence sur les attributions des prix lors des AG (liste des votants, votes recueillis)	Qui fait quoi	Transparence	
Avoir les coordonnées de tous les dirigeants, leurs missions détaillées	Qui fait quoi	Transparence	
Le paiement de l'adhésion du club se fait avec un chèque distinct des autres paiements	Adhésions	Finances	
Ouvrir les mutations dès fin juin et demander aux clubs d'engager les équipes avant fin juillet ou août. Les mutations doivent être calées avec les engagements des équipes et ne pas aller jusqu'au 30 septembre alors que la saison commence le 1 ^{er} septembre.	Adhésions	Organisation	
Les inscriptions aux championnats se feraient dès la fin des précédents championnats avec le paiement immédiat de l'adhésion du club à la FFE (et / ou un minimum des licences prises pour la saison suivante)	Adhésions	Organisation	
L'arrivée de la licence est trop tardive	Adhésions	Licences	
Aide fédérale pour un club créé : abaisser le seuil d'aide à 5 adhérents la première année	Adhésions	Nouveaux clubs	
Il faudrait laisser la liberté à un joueur de se licencier sans être obligé de choisir un club : la FFE pourrait juste ajouter la catégorie « non clubs ». Cela simplifierait : actuellement dans les clubs il y a des licenciés A, B, les inscrits non licenciés et les licenciés non inscrits	Adhésions	Licenciés	
Trouver un moyen pour sanctionner les clubs (et non les licenciés) qui ne sont pas à jour du paiement des licences	Finances	Organisation	
Sanctionner les clubs qui rémunèrent au noir	Finances	Organisation	

Rendre la DNCG active : vérifier que tous les clubs de haut niveau (Top16 à NII sont en règle avec les Urssaf)	Finances	Organisation	
L'attribution des aides, récompenses et prix ne doit être faire que si le receveur a un numéro URSSAF ou SIRET	Finances	Organisation	
Mettre en place un système de prélèvement automatique pour le paiement des licences par les clubs	Finances	Organisation	
La gestion des licences décentralisée au niveau des ligues	Finances	Organisation	
Instaurer le droit d'homologation des parties rapides au profit des Ligues et des CDJE : ce droit se monte à 5% du montant des inscrits, la Ligue reverse au CDJE 50% des droits perçus	Finances	Organisation	
Rendre la cotisation club modulable en fonction du nombre de licenciés au club la saison précédente	Finances	Organisation	
Baisser le prix de la licence A	Finances	Organisation	
Augmenter le prix de la licence A au 1 ^{er} septembre 2009	Finances	Organisation	
Créer une cellule d'aide au développement qui intervient sur demande pour aider un club à se créer ou à sa développer	Développement	Aide fédérale	
Créer une fonction de "médiateur fédéral" avec pour mission d'aider à résoudre les conflits locaux	Développement	Aide fédérale	
Définir un plan de développement pour une meilleure répartition géographique, avec un objectif d'un club par ville de plus de 10 000 habitants	Développement	Aide fédérale	
Comment mettre en place un système pour motiver les bénévoles ?	Développement	Action fédérale	
Développer les aides aux clubs : administratives, au recrutement, à l'organisation d'évènements, les aides financières	Développement	Action fédérale	
Prendre en charge l'assurance demandée par les mairies aux comités départementaux lors de prêt/location de salle pour les champ. départementaux jeunes...	Fonctionnement	Assurances	
Avoir un système d'assurances clair pour tout le monde et	Fonctionnement	Assurances	

créer une brochure la dessus pour les dirigeants			
Mettre en place un système de consultation régulière des responsables fédéraux pour améliorer la démocratie fédérale	Fonctionnement	Démocratie fédérale	
Généraliser, sur le mode de déplacement périodique du Comité Directeur, des réunions des DRA avec la DNA ou de la Commission Technique pour faire remonter les problèmes plus facilement	Fonctionnement	Démocratie fédérale	
Avoir un système de gestion d'arbitres au niveau des Ligues / CDJE de manière à avoir des listes d'arbitres désirant arbitrer des matchs par équipes et pouvoir demander à disposer d'un arbitre pour un match auprès du comité par exemple. Fixer un barème pour les différentes nationales, un éventuel forfait de déplacement si on doit faire venir un arbitre d'un autre club	Fonctionnement	Démocratie fédérale	
Organiser des enquêtes ciblées et plus fréquentes	Fonctionnement	Démocratie fédérale	
Avoir une structure qui pilote les salariés du jeu d'échecs pour se sentir reconnus et échanger des expériences, être au courant des droits et des aides	Fonctionnement	Action fédérale	
Formation d'arbitres ; compter à partir de la date du diplôme et non à partir de la date du stage.	Fonctionnement	DNA	
Revoir les tarifs d'arbitrage en fonction de la compétition et du nombre d'équipes et du temps passé	Fonctionnement	DNA	
Revoir le système d'indemnisation des arbitres : Le calcul de l'indemnisation des arbitres doit être inclus dans les droits d'homologations. Après réception d'un rapport, M. Luc Fancelli communique le montant de l'indemnisation à payer : - pour les rythmes lents, au trésorier de la Fédération, - pour les rapides, au trésorier de la ligue.	Fonctionnement	DNA	

Si le montant cumulé des indemnités versées à celui-ci dépasse 4667€, il rappelle à l'arbitre concerné qu'il doit déclarer ces revenus aux impôts et à l'URSSAF.			